

AEE SUISSE • Falkenplatz 11 • Case postale • 3001 Berne

Aux professionnels de la presse écrite et parlée

Berne, 10 décembre 2014

Communiqué de presse

Stratégie énergétique 2050 : le Conseil national se montre responsable

Le Conseil national annonce la couleur et pose les premiers jalons. L'approvisionnement énergétique doit être transformé progressivement et de manière pragmatique. La transition passera par les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Celles-ci libèreront la Suisse de sa dépendance des énergies fossiles et nucléaire et assureront durablement sa sécurité d'approvisionnement. L'organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique AEE SUISSE, ses 24 associations professionnelles et leurs 15 000 entreprises affiliées se félicitent de ces décisions porteuses d'avenir.

Le Conseil national a tranché et dans l'ensemble, il a bien tranché. Des jalons indispensables ont pu être posés. C'est ainsi que le système de financement pour l'augmentation de la part des énergies renouvelables (RPC) a été étendu et optimisé. L'objectif est de permettre aux énergies renouvelables d'arriver plus rapidement sur le marché. Le nouveau système de prime d'injection combine cette dernière et les recettes de la vente d'électricité pour assurer la sécurité des investissements dans le futur. Il y a notamment à ce jour 36 000 installations à énergie renouvelable sur la liste d'attente pour la RPC. Il convient que celles-ci puissent être effectivement réalisées. L'énergie hydraulique doit, elle aussi, bénéficier d'un soutien financier. C'est donc à raison que le Conseil national a approuvé une augmentation modérée de la RPC qui est portée à 2,3 ct/kWh. La conseillère fédérale Doris Leuthard a clairement dit que ce modeste surcoût était supportable puisqu'il ne représenterait qu'une cinquantaine de francs par an pour un ménage de quatre personnes.

Il est nécessaire que d'importantes installations à énergie renouvelable soient déclarées d'intérêt national car le processus d'autorisation s'en trouvera ainsi accéléré. Les craintes que la nature et le paysage auront à en souffrir ne sont pas fondées. AEE SUISSE soutient également la définition d'objectifs de consommation clairs, comme celui d'une diminution de 43 % de la consommation d'ici 2035 qui vient d'être fixée. En revanche, l'objectif de développement fixé pour les énergies renouvelables d'ici 2020 a, lui, été trop timide. La moitié de l'objectif de puissance de 4,4 TWh est en effet déjà réalisée et opérationnelle. Par ailleurs, il n'est pas normal que la petite hydraulique soit désavantagée et qu'il ne puisse désormais plus bénéficier de subventions. Cette disposition doit être biffée. Il convient par conséquent que le Conseil des Etats corrige cette décision.

En ce qui concerne les objectifs d'efficacité pour les grands producteurs d'électricité, l'adoption d'un système de bonus-malus ne constitue pas encore vraiment une solution convaincante. Les entreprises de production d'électricité sont donc invitées à présenter des stratégies réalisables et en adéquation avec l'orientation générale de la stratégie énergétique 2050. Il est juste que le Conseil national se soit opposé aux cantons en ce qui concerne le programme national d'assainissement des bâtiments. Pour que la transition énergétique réussisse, des progrès significatifs doivent encore être réalisés dans le domaine du chauffage. En clair, cela signifie que la rénovation des anciens bâtiments doit bénéficier d'un puissant coup d'accélérateur.

L'énergie nucléaire a besoin d'une limitation dans le temps

Avec le concept d'exploitation à long terme, le Conseil national a adopté une réglementation pour les centrales nucléaires en exploitation. Ce qu'il y a de choquant, c'est que Beznau I et II, les deux plus vieilles centrales, en profiteront. En effet, le principe de «sécurité croissante» n'a été biffé qu'avec une voix d'écart. Si l'on veut avoir une production croissante d'énergie renouvelable, il faut faire de la place et débrancher les centrales nucléaires. Il faut donc réduire à 50 ans l'échéance pour l'exploitation de Beznau I et II. Espérons que le Conseil des Etats sera conséquent et corrigera cette décision.

Stefan Batzli, directeur d'AEE SUISSE

stefan.batzli@aeesuisse.ch
079 420 46 66

A propos d'AEE SUISSE

AEE SUISSE est l'organisation faîtière de la branche des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Elle défend les intérêts de 24 associations professionnelles et de leurs 15 000 membres ainsi que des entreprises et des producteurs d'électricité qui travaillent et s'engagent pour une gestion responsable de l'énergie. Son but est d'informer le public et les décideurs, de les sensibiliser à une politique durable de l'énergie et de participer activement à la mise en place des conditions économiques et de politique énergétique, tant au niveau national que régional.

aeesuisse.ch